

## **PROGRAMME DE FORMATION B(78) vers B**

### **ARRETE :**

*Arrêté du 14 octobre 2016 relatif à la formation des titulaires de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules à changement de vitesses automatique pour des raisons non médicales en vue de conduire des véhicules à changement de vitesses manuel relevant de cette même catégorie.*

### **OBJECTIFS :**

- A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.
- La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS:**

- Être âgé de 18 ans minimum (sans limite d'âge).
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie B 78 (boîte automatique) depuis **plus de 6 mois et en cours de validité.**

### **LES INTERVENANTS :**

- Etablissement de formation labellisé disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B, en cours de validité.
- Un responsable pédagogique: **COSTA NOBRE Manuel**, gérant de l'établissement **MANU école de conduite.**

### **DUREE DE LA FORMATION :**

- La durée prévue pour **la formation est de sept heures.**
- Elle est réalisée en plusieurs séances.

### **PROGRAMME :**

- Première partie : Formation pratique de 2 heures réalisée dans un trafic nul ou faible.
- Seconde partie : Formation pratique de 5 heures se déroulant dans des conditions de circulation variées.
- Le programme détaillé ci-dessous.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- **Moyens pédagogie :**
  - Méthodes et techniques adaptées aux adultes.
  - Outils pédagogiques et réglementaires (fiche de progression, fiche d'évaluation finale).
- **Moyens techniques partie théorique :**
  - Salle chauffée avec tables et chaises.
  - Des supports pour prendre des notes.
  - Documentation professionnelle.
- **Moyens techniques partie pratique :**

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

- Véhicules à double commande de la catégorie B ( Véhicule de Marque Peugeot, modèle 208 avec une boîte manuelle) assurés, entretenus et mis à disposition.

### **EFFECTIFS EN CONDUITE :**

1 élève maximum en conduite.

### **HORAIRE ET JOUR :**

A fixer avec l'établissement de formation.

### **LIEU DE LA FORMATION :**

Le début et la fin de la formation se feront à l'établissement.

### **DIPLOME VISE :**

- Attestation de formation.
- Demande du titre de la catégorie B en boîte manuelle.

### **EXAMEN :**

Aucun examen final, ni de passage de permis.

**Séquence 1** : (Durée : deux heures)

Cette séquence est réalisée dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de :

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
- Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

**Séquence 2** : (Durée : cinq heures)

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simple et complexes.

L'objectif de cette phase formation est de permettre au futur conducteur de :

- Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

**BILAN**

Ce bilan comprend le ressenti de sa prestation par l'élève.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite.

